



Des femmes et des hommes
pour votre bien

HONORAIRES 2022/2023

PONT DE SUVE IMMOBILIER – LA GARDE IMMOBILIER

Siège social : 2460 avenue Joseph Gasquet 83100 TOULON

Tel : 04-98-01-07-17

Eurl au capital de 150 000 € - RCS TOULON 491 272 100

Carte professionnelle : TG 5015 – Préfecture du Var

Garantie financière GALIAN n° 28859 – 180 000 €

Responsabilité Civile professionnelle MMA n° 120 137 405

Orias : En cours

HONORAIRES MAXIMUM DE TRANSACTION à charge vendeur

Jusqu'à 149 999 € TTC : 8% TTC

De 150 000 à 199 999 € TTC : 7% TTC

De 200 000 € à 699 999 € TTC : 6 % TTC

Au-delà de 700 000 € TTC : 5 % TTC

Minimum de 6000 € TTC hors garage

Garage : 2 500 € TTC

Fond de Commerce : 10 % TTC

Droit au Bail : 8% TTC

En cas de vente en inter-cabinets ; les honoraires de l'autre agence peuvent s'appliquer.
En cas de vente d'un programme neuf, les honoraires sont ceux indiqués par le promoteur.

HONORAIRES MAXIMUM DE LOCATION – GESTION

Gestion : 7% HT des sommes encaissées

Assurance des Loyers impayés : 2.37% HT

A la charge du bailleur : Honoraires d'entremise et de négociation : 100 € ht
Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail. Zone tendue A : 10 € / m²

A la charge du locataire :

Honoraires de visite, constitution de dossier, rédaction de bail.

Zone tendue A : 10 € / m²

Etat des lieux : 3 € / m²

Bail commercial : 500 € HT

Mission unique de rédaction de bail : Forfait de 250 € HT

Frais de dossier contentieux locataire, gestion sinistre assurance : 50 € HT

Assurance Loyer impayés : FILHET-ALLARD & CIE, 393 666 581 RCS BORDEAUX

Huissier : Mtre MARTINEZ